

Image not found or type unknown



# HYPOTHEQUE JUDICIAIRE DEFINITIVE RECOURS

Par **sylca**, le **06/03/2020** à **14:51**

Bonjour,

Suite à une erreur d'appréciation de date, mon hypothèque judiciaire définitive n'a pas été déposée dans les temps.

Elle a donc perdu son rang.

Suite à ma demande de renseignement au Service de la publicité Foncière, il s'avère que d'autres hypothèques ont été inscrites depuis.

Quelle est mon recours contre l'avocat ou l'huissier qui n'a pas respecté les délais ?

Merci par avance